

Le 28 mai 2020

Communiqué de presse

Derniers jours pour demander la reprise des prélèvements mensuels en juin : date limite repoussée au 31 mai

Après avoir décidé la suspension des prélèvements automatiques mensuels des mois d'avril et de mai, le Bureau de la CARMF du 24 avril 2020 a décidé **de suspendre également le prélèvement mensuel du mois de juin**.

Sans aucune démarche de la part des médecins, les prélèvements mensuels reprendront **automatiquement à compter du mois de juillet**. Le solde de cotisations restant dû sera étalé jusqu'en **mars 2021**.

Il est cependant **possible de reprendre les prélèvements mensuels dès le mois de juin 2020**. Dans ce cas, le solde de cotisations dû sera étalé jusqu'en décembre 2020.

Pour ce faire, il suffit de se connecter via www.carmf.fr à son compte eCarmf, rubrique « **Votre compte** ».

Si cela n'a pas déjà été effectué, la CARMF prolonge exceptionnellement la date limite pour faire la demande, initialement fixée le 28 mai, jusqu'au 31 mai prochain.

Cas particulier : Futur retraité

En cas de retour du formulaire de retraite complété avant le 20 mai 2020 pour une pension prenant effet au 1^{er} juillet ou au 1^{er} octobre 2020, voire au 1^{er} janvier 2021, les prélèvements mensuels reprendront automatiquement dès le mois de juin, le paiement de la retraite étant subordonné à la mise à jour du compte.

Il est conseillé aux médecins ayant l'intention de prendre leur retraite prochainement, de reprendre leurs prélèvements mensuels dès le mois de juin.

La CARMF gère l'ensemble des régimes obligatoires de retraite et de prévoyance des médecins libéraux (123 167 cotisants, 96 225 prestataires). Elle recueille chaque année 2,8 milliards d'euros de cotisations (médecins + caisses maladies) et verse 2,8 milliards d'euros de prestations, les excédents, provenant notamment de l'apport des résultats financiers (220 millions d'euros en 2018), sont affectés aux réserves et servent à payer la compensation nationale (régime de base).

Contact presse :
Service communication - Grégoire Marleix
Tél : 01 40 68 33 81 - Fax : 01 40 68 32 23
E-mail : communication@carmf.fr